

# Première Synthèses

## Informations

## EMPLOI, CHÔMAGE, POPULATION ACTIVE : BILAN DE L'ANNÉE 2008

Avec le recul de l'activité économique, l'emploi s'est orienté à la baisse dès le deuxième trimestre 2008. Au total, de décembre 2007 à décembre 2008, 93 000 postes ont été perdus. La crise a touché l'ensemble des secteurs marchands, y compris la construction et le tertiaire fortement créateurs d'emploi depuis plusieurs années. Les effets se sont concentrés sur l'intérim, principale variable d'ajustement de l'emploi à l'activité économique : un poste d'intérimaire sur cinq a disparu en 2008, essentiellement dans le secteur de l'industrie. Parallèlement, le recours au chômage partiel a augmenté en fin d'année.

Après deux années de baisse, le taux de chômage au sens du BIT est reparti à la hausse dès le printemps de l'année 2008. Il a atteint 7,6 % pour la France métropolitaine en fin d'année, soit 2,1 millions de personnes. Les jeunes ont été les premiers à pâtir de ce retournement. Le « halo » autour du chômage, c'est-à-dire les personnes n'étant pas considérées comme chômeuses par le BIT mais souhaitant travailler, est en revanche resté relativement stable en 2008, à un peu moins de 800 000 personnes.

La population active a poursuivi sa hausse tendancielle en 2008, malgré le vieillissement démographique, mais à un rythme qui a continué de ralentir.

### L'EMPLOI SUBIT LE REcul DE L'ACTIVITÉ

#### Dégradation de l'emploi en 2008

L'emploi total s'est replié en 2008, rompant ainsi avec les créations d'emploi particulièrement dynamiques de 2007. L'économie française a en effet perdu -93 000 postes de la fin 2007 à la fin 2008, alors qu'elle en avait créé environ +340 000 en 2007 et +310 000 en 2006 en glissement annuel (tableau 1, [1]).

Le retournement de l'emploi en 2008 est dû à l'emploi salarié du secteur marchand non agricole qui, à lui seul, a perdu -141 000 emplois sur l'année. Cette baisse de l'emploi s'est amplifiée au fil des trois derniers trimestres de 2008, en lien avec la dégradation de l'activité (graphique 1). Mais l'ajustement de l'emploi aux variations de l'activité est resté partiel. De ce fait, la productivité par tête a chuté de -1,3 % en

Tableau 1  
Évolution de l'emploi total

	Niveau (en milliers)	Glissements annuels en fin d'année						Glissements trimestriels			
		(en milliers)			(en %)			(en milliers)			
	2007 (1)	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2008			
								T1	T2	T3	T4
Emploi total.....	25 542	312	335	-93	1,3	1,3	-0,4	58	-35	-17	-98
dont : Emploi salarié agricole.....	327	-2	-12	0	-0,5	-3,6	0,0	0	0	0	0
Emploi salarié du secteur marchand non agricole...	15 960	198	287	-141	1,3	1,8	-0,9	42	-24	-42	-117
Industrie .....	3 675	-58	-42	-73	-1,5	-1,1	-2,0	-12	-16	-15	-31
Construction.....	1 469	62	59	13	4,6	4,2	0,9	12	4	10	-13
Tertiaire essentiellement marchand .....	10 817	194	270	-81	1,9	2,6	-0,7	42	-12	-37	-74
dont : intérim.....	640	17	26	-139	2,8	4,2	-21,2	7	-45	-22	-79
Emploi salarié non marchand .....	7 012	94	44	33	1,4	0,6	0,5	12	-15	20	15
Emploi non salarié.....	2 243	21	16	15	0,9	0,7	0,7	4	4	4	4
Emploi concurrentiel .....	18 108	242	330	-101	1,4	1,9	-0,6	55	-21	-28	-107

Source : Insee, estimations d'emploi pour 2006 et 2007 et pour l'emploi salarié des établissements privés hors agriculture en 2008 ; prévision d'emploi pour l'année 2008, secteur salarié agricole, secteur public et emploi non salarié.

(1) Emploi au 31 décembre.

Champ : France métropolitaine.

Les estimations de 2007 et 2008 seront révisées en septembre 2009.

Pour des raisons d'arrondis, la somme des termes peut différer du total affiché.

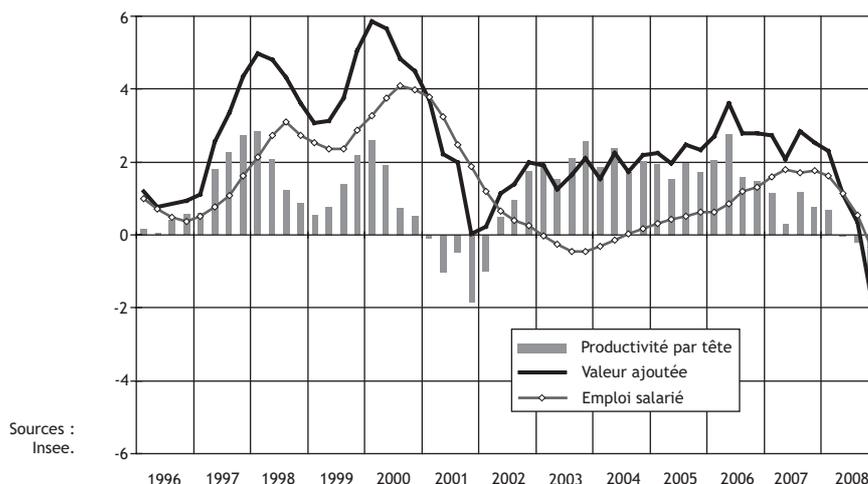
glissement annuel en 2008, après avoir faiblement augmenté en 2007 (+0,8 %, [2]).

L'emploi salarié non marchand est moins sensible aux évolutions conjoncturelles (tableau 1). Moins dynamique que l'emploi marchand pendant les années de croissance, ce secteur a aussi moins subi la baisse d'activité survenue au printemps 2008. Il est même resté créateur d'emplois (+33 000 sur l'année). Enfin, la reprise de l'emploi non salarié amorcée en 2004 se serait poursuivie en 2008, au même rythme qu'en 2007.

Au sein des secteurs marchands et non marchands, le nombre d'emplois aidés a fortement diminué en 2008 (tableau 2). Cette évolution s'inscrit dans le prolongement de la tendance amorcée à partir de la mi-2007, les entrées dans les dispositifs d'aide à l'emploi instaurés par la Loi de Cohésion Sociale de 2005 ne suffisant pas à compenser les sorties de ces dispositifs et des mesures antérieures. Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand s'est néanmoins stabilisé depuis l'été 2008.

Graphique 1  
Emploi salarié et valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles

Glissements annuels, en %



Sources : Insee.

Note : l'emploi est ici mesuré en moyenne trimestrielle (en calculant la demi somme de l'emploi en fin de trimestre) pour être comparable à la valeur ajoutée des secteurs marchands non agricoles, mesurée elle aussi en moyenne trimestrielle. De ce fait les évolutions sont lissées en comparaison de ce qui est présenté dans le tableau 1.

Tableau 2  
Évolution des emplois aidés

En milliers

	Entrées				Variation de stocks				Nombre de bénéficiaires fin 2008
	2005	2006	2007	2008	2005	2006	2007	2008	
Emploi marchand aidé (1) .....	701	738	786	695	19	16	20	-62	1 055
Emploi non marchand aidé (2) .....	311	374	364	276	-20	20	-43	-63	185
Ensemble .....	1 012	1 112	1 150	970	-1	36	-23	-125	1 240

Sources : Dares, Cnasea ; calculs Dares.

(1) Dans le secteur marchand, les contrats aidés recouvrent : le soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE), le contrat initiative emploi (CIE), le contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), les autres exonérations et primes à l'embauche, l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, l'apprentissage, l'alternance.

(2) Dans le secteur non marchand, les contrats aidés recouvrent : le contrat emploi solidarité (CES), le contrat emploi consolidé (CEC), les emplois jeunes, le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), le contrat d'avenir (CAV).

## L'INTÉRIM, PRINCIPALE VARIABLE D'AJUSTEMENT DE L'EMPLOI À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2008

### Un poste d'intérimaire sur cinq perdu en 2008

L'emploi intérimaire s'est très fortement contracté en 2008. Un poste d'intérimaire sur cinq a disparu entre la fin 2007 et la fin 2008, ce qui correspond à une diminution de -139 000 intérimaires en un an (tableau A). Les pertes d'emplois intérimaires ont fortement contribué au repli de l'emploi salarié du secteur marchand non agricole en 2008 (-141 000 postes). Forme d'emploi particulièrement flexible, l'intérim a donc joué, lors du récent retournement de conjoncture, son rôle usuel de première variable d'ajustement de l'emploi à l'activité ([4],[5],[6]).

Après avoir légèrement progressé au premier trimestre 2008 (+7 000 postes), l'intérim a enregistré de lourdes pertes les trois trimestres suivants avec, en cumulé, une baisse de -146 000 (graphique A).

Même si les intérimaires sont salariés d'entreprises de travail temporaire classées dans le secteur tertiaire, ils réalisent leurs missions dans tous les secteurs. Ainsi, en 2008, environ sept destructions de postes d'intérimaires sur dix ont eu lieu dans l'industrie qui, en un an, a réduit d'un tiers ses effectifs intérimaires (-99 000). Les autres secteurs ont également été touchés par la baisse. Le tertiaire marchand a ainsi perdu -27 000 postes intérimaires et la construction -13 000 postes.

### Le repli affecte davantage les jeunes et les ouvriers

Les intérimaires sont plus jeunes que l'ensemble des salariés des secteurs concurrentiels : fin 2008, la moitié d'entre eux avait moins de 30 ans, contre un quart parmi l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel. Près des deux tiers avaient moins de 35 ans, contre un peu plus d'un tiers parmi l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel (tableau B). Les classes d'âge les plus jeunes ont été davantage affectées par le repli de 2008 (-20 % pour les moins de 35 ans, contre -15 % pour leurs aînés). La forte baisse conjoncturelle de 2008 a accentué un phénomène tendanciel plus ancien de « vieillissement » des intérimaires : entre 1995 et 2008, la part des salariés de moins de 35 ans dans l'intérim est passée de 73 % à 62 %.

L'intérim demeure par ailleurs majoritairement ouvrier : ces derniers représentaient plus des trois quarts du travail temporaire fin 2008. La qualification du travail temporaire s'est toutefois accrue depuis 2000, la part des ouvriers non qualifiés et des employés diminuant progressivement au profit des ouvriers qualifiés et des professions intermédiaires. Le repli de l'intérim en 2008 a perturbé cette tendance, en réduisant la part des ouvriers non qualifiés, mais également celle des ouvriers qualifiés, tandis que les professions intermédiaires, les employés et les cadres étaient moins touchés ([7]).

Tableau A  
L'intérim en 2008

Données CVS, en milliers

	Niveau (T4 2008)		Glissement annuel en fin d'année	Glissement trimestriel				(pour mémoire) Emploi salarié concurrentiel hors intérim Glissement annuel en fin d'année
	Intérim en équivalent-emplois à temps plein	Nombre d'intérimaires		Nombre d'intérimaires				
			T1	T2	T3	T4		
Industrie .....	216	201	-99	4	-30	-20	-53	-73
Construction .....	113	122	-13	1	-7	0	-7	13
Tertiaire marchand.....	184	178	-27	2	-9	-1	-20	59
Tertiaire non marchand .....	13	12	0	0	0	0	0	41
<b>Ensemble *</b> .....	<b>530</b>	<b>517</b>	<b>-139</b>	<b>7</b>	<b>-45</b>	<b>-22</b>	<b>-79</b>	<b>39</b>

\* Y compris intérimaires du secteur agricole.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations des agences d'intérim.

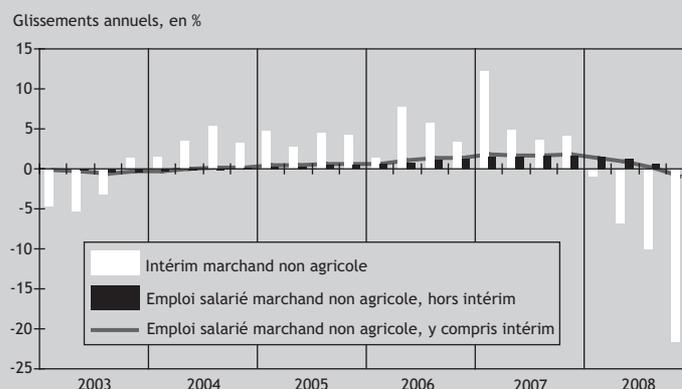
Tableau B  
Structure du volume de travail intérimaire par âge et qualification

Données CVS

Équivalents-emplois à temps plein	Niveaux (en milliers)		Évolution (en %)	Structure (en %)
	T4 2007	T4 2008		
Moins de 20 ans.....	28,5	20,3	-28,7	3,8
De 20 à 24 ans.....	172,3	137,0	-20,5	25,8
De 25 à 29 ans.....	131,3	107,5	-18,1	20,3
De 30 à 34 ans.....	87,8	70,8	-19,3	13,4
De 35 à 49 ans.....	178,3	150,4	-15,7	28,4
50 ans ou plus .....	49,5	44,0	-11,1	8,3
Cadres.....	10,4	9,4	-9,3	1,8
Professions intermédiaires.....	46,8	41,6	-11,0	7,9
Employés .....	80,3	74,7	-7,0	14,1
Ouvriers qualifiés .....	258,0	209,1	-19,0	39,5
Ouvriers non qualifiés .....	252,4	195,2	-22,7	36,8
<b>Ensemble.....</b>	<b>647,8</b>	<b>530,0</b>	<b>-18,2</b>	<b>100,0</b>

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique A  
Variation de l'emploi salarié marchand non agricole et de l'intérim



Source : Insee et Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

## L'ensemble des secteurs marchands est touché par la crise

Le secteur tertiaire marchand, qui a été le principal moteur du dynamisme de l'emploi marchand en 2006 et 2007, a été affecté par le retournement conjoncturel, enregistrant au second semestre 2008 de lourdes pertes (-111 000 postes détruits au second semestre). L'intérim est à l'origine de ce repli : il a chuté de -21,2 % en 2008 en glissement annuel, après une croissance de +4,2 % en 2007. L'intérim a ainsi été en 2008 le principal vecteur d'ajustement de l'emploi à l'activité économique (encadré 1). Hors intérim, le tertiaire marchand a encore créé des emplois sur l'ensemble de l'année (+59 000) malgré les pertes enregistrées au second semestre (-10 000).

Le recul de l'emploi industriel, moins fort sur la période récente que par le passé ([3]), s'est accentué à la fin de l'année 2008. Sur l'ensemble de l'année, l'industrie a perdu -73 000 postes, dont -31 000 au quatrième trimestre 2008. En glissement annuel, l'emploi industriel a diminué de -2,0 % en 2008, contre -1,1 % en 2007 et -1,5 % en 2006 (tableau 1). L'impact de la crise sur l'emploi industriel serait encore plus important si on réintérait les intérimaires aux secteurs dans lesquels ils effectuent leurs missions. En effet, le nombre d'intérimaires en mission dans l'industrie a très fortement diminué tout au long de l'année 2008 : l'industrie perd ainsi -99 000 intérimaires en un an, après une hausse au cours des années précédentes (+9 000 en 2006 et +13 000 en 2007).

L'emploi du secteur de la construction, particulièrement dynamique en 2006 et 2007 (avec des hausses respectivement de +4,6 % et +4,2 % en glissement annuel) a lui aussi pâti du retournement conjoncturel. En 2008, l'emploi de ce secteur a progressé seulement de +0,9 % en glissement annuel, avec un début d'année encore dyna-

mique (+16 000 postes créés au premier semestre) mais une baisse au quatrième trimestre (-13 000 postes), pour la première fois depuis 2002 ([2]).

## Grâce à un début d'année encore dynamique, le taux d'emploi s'est maintenu à un niveau élevé

Le taux d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT) (encadré 3) a crû régulièrement depuis la mi-2006. En 2008, il s'est maintenu à un niveau élevé grâce à un marché du travail encore dynamique en début d'année (tableau 3). Le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans, qui est passé de 58,2 % en 2005 à 60,3 % en 2008, a le plus contribué à l'augmentation globale du taux d'emploi. *A contrario*, le taux d'emploi des seniors (55-64 ans) a légèrement baissé depuis 2005. Cependant, cette baisse reflète plus un effet de structure

démographique qu'une évolution dans les comportements d'activité des seniors. En effet, à partir de 2006, les premières générations du baby-boom sont entrées dans la tranche d'âge des 60-64 ans, dont le taux d'emploi est nettement plus faible que celui des personnes de 55-59 ans. Le calcul d'un taux d'emploi standardisé, ou sous-jacent, obtenu comme simple moyenne arithmétique (non pondérée) des taux d'emploi par âge détaillé, permet de corriger l'évolution des taux d'emploi de ces effets de structure démographiques. Ainsi corrigé, le taux d'emploi des 55-64 ans a augmenté entre 2005 et 2008 (+2,4 points, [3]).

Le taux d'emploi en équivalent-temps plein est inférieur de plus de quatre points au taux d'emploi, mais les évolutions sont similaires. En équivalent-emploi temps plein, le taux d'emploi augmente donc depuis 2006 (+1,4 point en moyenne annuelle entre 2006 et 2008).

Tableau 3  
Taux d'emploi BIT par sexe et âge

Moyennes annuelles en %, âge atteint au 31 décembre

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Ensemble</b>						
15-64 ans .....	63,7	63,6	63,4	63,4	64,1	64,8
15-24 ans .....	27,8	27,5	27,1	26,8	28,2	28,7
25-49 ans .....	80,9	80,8	81,0	81,4	82,3	83,4
50-64 ans .....	55,5	55,8	55,7	55,0	55,2	55,4
dont : 55-64 ans .....	40,5	41,2	41,5	41,0	41,2	41,3
55-64 ans (sous-jacent) .....	36,1	36,4	37,0	37,4	38,4	39,4
<b>Hommes</b>						
15-64 ans .....	69,5	69,2	68,8	68,6	68,8	69,4
15-24 ans .....	30,9	30,5	30,3	30,1	31,0	31,5
25-49 ans .....	88,1	87,9	88,0	88,2	88,6	89,6
50-64 ans .....	61,1	60,9	60,2	58,9	58,8	58,8
dont : 55-64 ans .....	44,8	45,1	44,7	43,7	43,8	43,9
55-64 ans (sous-jacent) .....	39,8	39,7	39,7	39,8	40,9	41,7
<b>Femmes</b>						
15-64 ans .....	58,1	58,1	58,2	58,4	59,5	60,3
15-24 ans .....	24,7	24,4	23,9	23,4	25,5	25,9
25-49 ans .....	74,0	74,0	74,2	74,9	76,1	77,4
50-64 ans .....	50,1	50,9	51,4	51,3	51,9	52,1
dont : 55-64 ans .....	36,5	37,5	38,4	38,5	38,7	39,0
55-64 ans (sous-jacent) .....	32,6	33,2	34,5	35,2	36,1	37,2
<b>Taux d'emploi en équivalent-temps plein</b>						
Ensemble .....	59,5	59,3	59,1	59,1	59,7	60,5
15-64 ans						
Hommes .....	68,0	67,7	67,2	66,9	67,2	67,7
Femmes .....	51,2	51,1	51,2	51,4	52,5	53,5

Source :  
Insee,  
enquête Emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Le taux d'emploi sous-jacent est égal à la moyenne arithmétique des taux par âge détaillé : il n'est donc pas pondéré par la taille des différentes cohortes et permet de neutraliser les effets de composition démographique particulièrement importants avec l'arrivée depuis 2001 des premières cohortes du baby-boom dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, qui affecte fortement le taux d'emploi effectif de cette tranche d'âge.

## Les personnes en CDD et en intérim ont été les premières touchées

Les contrats flexibles constituent généralement la première variable d'ajustement de l'emploi aux variations de l'activité économique. Aussi, les intérimaires et les personnes en contrats à durée déterminée (CDD) ont été

les premiers touchés par le retournement du marché du travail en 2008. La part dans l'emploi total des CDD et de l'intérim avait augmenté d'année en année depuis 2003 mais cette tendance s'est inversée en 2008. La part des contrats courts représentait au quatrième trimestre 2008 10,3 % de l'emploi total, alors qu'elle en représen-

tait 10,9 % au quatrième trimestre 2007 et 9,9 % en moyenne annuelle en 2003 (graphique 2).

La part du temps partiel dans l'emploi a connu la même dynamique en 2008 que celle des CDD et de l'intérim (graphique 3). Après s'être stabilisée à 17,3 % en moyenne sur l'année 2007, la part du temps partiel a

Encadré 2

### CHÔMAGE PARTIEL, CHÔMAGE TECHNIQUE ET CHÔMAGE INTEMPÉRIE

Les chômages partiel, technique ou intempérie correspondent aux situations de fermeture temporaire de l'entreprise ou de réduction de l'horaire habituellement pratiqué en deçà de la durée légale de travail. Cette réduction ou cette suspension temporaire de l'activité de l'entreprise nécessite une reconnaissance et une autorisation administratives. Elle doit être imputable à la conjoncture économique ou à certains événements particuliers : difficultés d'approvisionnement en matières premières ou en énergie, sinistres ou intempéries à caractère exceptionnel, transformation, restructuration ou modernisation de l'entreprise ou toute autre circonstance à caractère exceptionnel. Dans ce cas, les salariés restent liés à l'entreprise par un contrat de travail. Ils subissent une perte de salaire mais bénéficient d'une indemnisation au titre du chômage partiel.

#### Les données disponibles dans l'enquête Emploi

Dans l'enquête Emploi, il est possible de repérer les actifs occupés qui déclarent ne pas avoir travaillé ou avoir travaillé moins que d'habitude la semaine de référence en raison d'un chômage partiel, d'un chômage technique ou d'un chômage intempérie. La quasi-totalité de ces personnes est comptabilisée dans la sous-catégorie du sous-emploi « chômage partiel ou technique » (1), publiée tous les trimestres par l'Insee ([8]). Ces statistiques issues de l'enquête Emploi ne sont pas directement comparables aux données administratives, comptabilisant les journées indemnisables ou indemnisées de chômage partiel pour deux raisons. D'une part, les données issues de l'enquête Emploi reposent sur les déclarations des personnes interrogées. D'autre part, elles ne sont pas restreintes aux situations de chômage partiel stricto sensu, où une autorisation administrative est nécessaire. Elles couvrent aussi d'autres situations de baisse temporaire des heures travaillées (et des rémunérations correspondantes), soit du fait d'une baisse de l'activité de l'entreprise, soit du fait de mauvaises conditions climatiques (dans le secteur agricole ou celui des travaux publics par exemple). Elles peuvent concerner les salariés comme les non-salariés.

#### Baisse tendancielle du recours au chômage partiel depuis 20 ans...

Le recours au chômage partiel dépend directement de la conjoncture mais aussi de l'évolution de la réglementation. Ainsi, en France métropolitaine, près de 300 000 personnes étaient dans une situation de chômage partiel ou technique en moyenne en 1993, année de récession, soit 1,3 % des personnes en emploi (graphique). Dans la période de bonne conjoncture qui a suivi, le chômage partiel ou technique a diminué de façon tendancielle, mis à part un pic en 1999 que l'on peut attribuer en partie aux mauvaises conditions climatiques et en partie au « trou d'air » conjoncturel de 1999, et un autre pic en 2001 qui est à relier à une conjoncture plus maussade. Le passage à un régime réglementaire plus restrictif en 2001 a aussi contribué à la baisse du nombre de personnes en situation de chômage partiel. En effet, les conditions d'indemnisation, d'attribution et de remboursement du chômage partiel ont été revues pour adapter le dispositif à la mise en place de l'aménagement et de la réduction du temps de travail en 1999-2000. Ainsi, par exemple, en 2007, moins de 80 000 personnes étaient concernées par le dispositif, soit 0,3 % des personnes en emploi. Les personnes en situation de chômage partiel ou technique sont majoritairement des hommes (70 %) et des ouvriers (40 %).

#### ...mais une forte hausse à partir de fin 2008

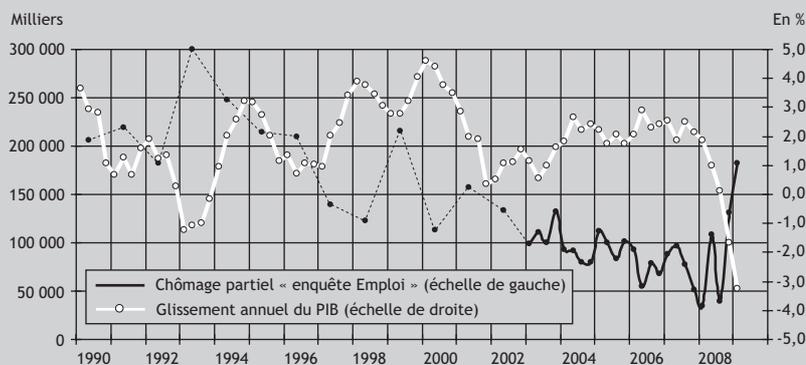
Afin de tenir compte du retournement conjoncturel de début 2008 et d'éviter des licenciements économiques, les modalités d'autorisations du chômage partiel ont été assouplies fin 2008. Le bénéfice du chômage partiel est ainsi accordé à des entreprises qui en sont habituellement exclues (entreprises en redressement judiciaire, entreprises sous-traitantes affectées par les difficultés de leurs donneurs d'ordres...). Par ailleurs, une interprétation plus souple qu'auparavant du caractère temporaire des difficultés économiques est recommandée.

Ainsi, le recours à ce dispositif s'est récemment amplifié, sans toutefois atteindre les points hauts du début des années 1990. 130 000 personnes étaient dans une situation de chômage partiel ou technique en moyenne au dernier trimestre 2008, et 180 000 au premier trimestre 2009. Cette hausse concerne surtout des ouvriers : la part des ouvriers au chômage partiel est passée de 0,6 % en moyenne de 2003 à mi-2008 à 1,2 % au quatrième trimestre 2008 et 1,5 % au premier trimestre 2009. La hausse concerne principalement le secteur de l'industrie et, dans une moindre mesure, celui de la construction. Au sein du secteur de l'industrie, le recours au chômage partiel a bondi dans l'automobile en particulier : la part des salariés en chômage partiel, qui oscillait entre 0 % et 2 % depuis début 2003, est passée à près de 6 % au dernier trimestre 2008 et à plus de 10 % au premier trimestre 2009.

En outre, en cas de difficultés économiques, les entreprises sont incitées à utiliser des modes de gestion alternatifs au chômage partiel, comme la prise de jours de congés, de jours de réduction du temps de travail (RTT), les repos compensateurs ou l'utilisation des périodes d'inactivité pour former les salariés. Au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, on n'observe cependant pas de hausse notable des congés y compris RTT et récupérations déclarés dans l'enquête Emploi.

(1) Le sous-emploi inclut les personnes à temps partiel souhaitant travailler plus (et disponibles pour le faire), et les personnes au chômage technique ou partiel mais n'étant pas déjà dans la première situation.

Nombre de personnes au chômage partiel selon l'« enquête Emploi » et glissement annuel du PIB



Note : Avant 2003, les données sur le chômage partiel mesurées par l'enquête Emploi sont en moyenne annuelle. Les autres données sont cvs en moyenne trimestrielle.

Champ : France métropolitaine.

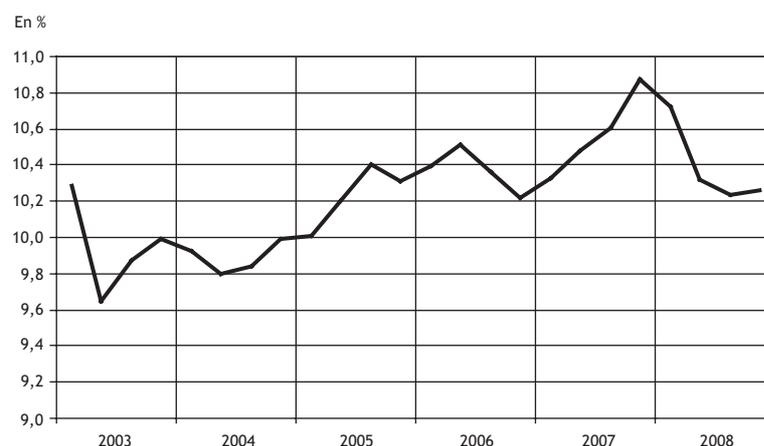
Source : Insee.

baissé continûment en 2008 pour atteindre 16,8 % au quatrième trimestre de l'année.

## Forte augmentation du chômage partiel ou technique, fin 2008

Une partie des personnes à temps partiel souhaiterait travailler d'avantage. Le sous-emploi au sens du BIT recouvre essentiellement les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire. À cela s'ajoutent les personnes, à temps plein ou à temps partiel, en situation de chômage technique ou partiel. Au total, fin 2008, le sous-emploi touchait 1 330 000 personnes (tableau 4), soit 5,1 % des personnes en emploi. La part du sous-emploi dans l'emploi a augmenté de +0,5 point au cours de l'année 2008, principalement à cause de l'augmentation du chômage partiel (encadré 2).

Graphique 2  
Part des CDD et de l'intérim dans l'emploi

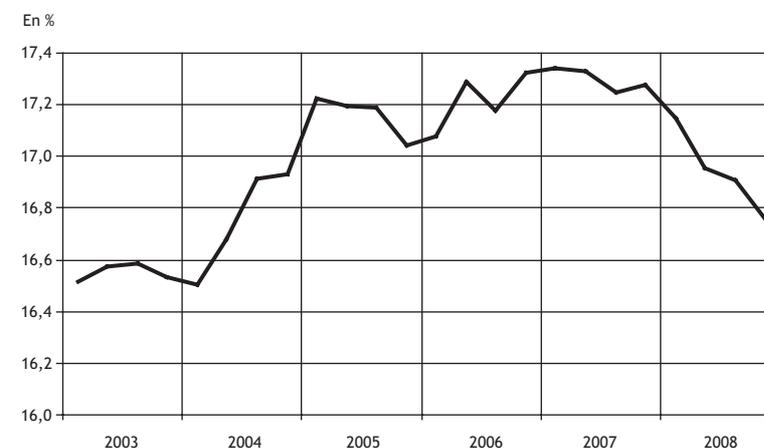


Source : Insee, enquête Emploi.

Note : les contrats aidés ne sont pas inclus.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus ayant un emploi au sens du BIT.

Graphique 3  
Évolution de la part du temps partiel dans l'emploi



Source : Insee, enquête Emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus ayant un emploi au sens du BIT.

Tableau 4  
Évolution du sous-emploi en 2008

	2008 T1	2008 T2	2008 T3	2008 T4	2008 T4	
	En % du nombre de personnes en emploi				Nombre de personnes (milliers)	
Personnes en sous-emploi	Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire et à la recherche d'un autre emploi (1)...	1,1	1,1	1,0	1,0	266
	Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire mais sans recherche d'un autre emploi (2)	3,4	3,5	3,5	3,6	934
	Temps plein, ou temps partiel (autre que les deux cas ci-dessus), en situation de chômage technique ou partiel (3) .....	0,1	0,4	0,2	0,5	131
<b>Total des personnes en situation de sous-emploi (1) + (2) + (3).....</b>	<b>4,6</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>	<b>5,1</b>	<b>1 330</b>	
Femmes en situation de sous-emploi.....	7,4	7,9	7,9	7,8	948	
Hommes en situation de sous-emploi .....	1,9	2,3	1,9	2,8	383	

Source : Insee, enquête Emploi.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

## LE CHÔMAGE EST REPARTI À LA HAUSSE EN 2008

### Hausse du chômage en 2008

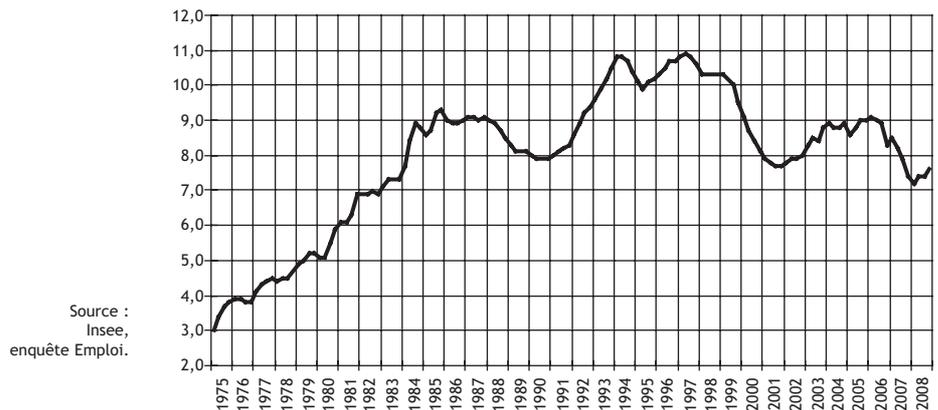
Alors que le taux de chômage au sens du BIT baissait régulièrement depuis début 2006, il est reparti à la hausse dès le printemps 2008, en lien avec le retournement de la conjoncture. Il est ainsi passé de 7,2 % de la population active en moyenne au premier trimestre 2008 en France métropolitaine, à 7,6 % (1) (graphique 4, [8]) au quatrième trimestre 2008, soit plus de 2,1 millions de personnes. Le taux de chômage en France (y compris Dom) est supérieur d'environ 0,4 point au taux de chômage en France métropolitaine ; ainsi, il s'établit au quatrième trimestre 2008 à 8,0 % de la population active.

### Les jeunes particulièrement touchés

Cette hausse du chômage au sens du BIT en 2008 a concerné toutes les catégories d'âge. Cependant, son ampleur a été plus importante pour les jeunes de 15 à 24 ans, en particulier chez les hommes (graphique 5, [1] et [8]). Les jeunes sont en effet plus sensibles que leurs aînés aux fluctuations conjoncturelles du marché du travail ([10]) : de même qu'ils avaient davantage bénéficié de la baisse du chômage en 2006-2007, le retournement de la conjoncture au deuxième trimestre 2008 les a particulièrement touchés. Ainsi, le taux de chômage des jeunes a progressé dès le deuxième trimestre 2008 : +2,7 points entre le premier et le quatrième trimestre. En revanche, pour les 25-49 ans, la hausse du chômage a été plus tardive et s'est limitée à +0,2 point. En moyenne, au quatrième trimestre 2008, le taux de chômage des jeunes a atteint 20,3 % de la population active (soit plus de 500 000 personnes), tandis que celui des 25 à 49 ans s'est établi à 6,8 %

Graphique 4  
Taux de chômage au sens du BIT

Données corrigées des variations saisonnières, moyenne sur le trimestre, en %



Source :  
Insee,  
enquête Emploi.

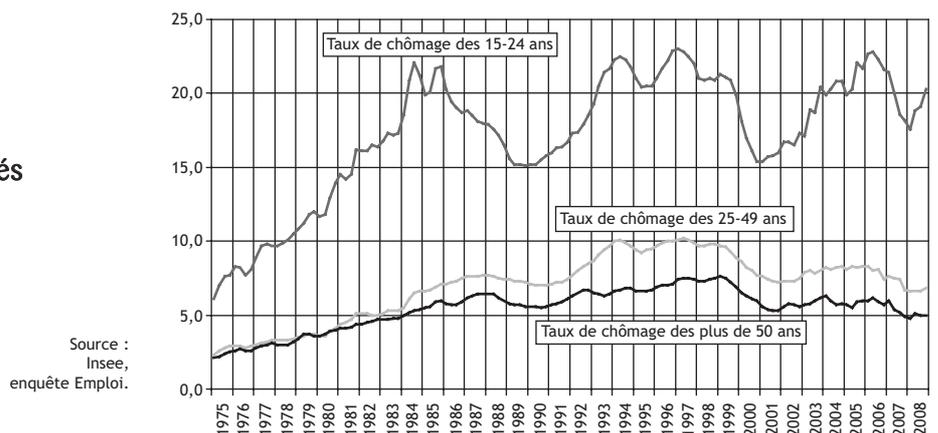
Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Estimations à +/- 0,4 point près du taux de chômage en moyenne trimestrielle.

Estimations à +/- 0,3 point près de l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre.

Graphique 5  
Taux de chômage au sens du BIT selon l'âge

Données corrigées des variations saisonnières, moyenne sur le trimestre, en %



Source :  
Insee,  
enquête Emploi.

Âge atteint au 31 décembre.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

(1,3 million de personnes). Cela ne signifie cependant pas qu'un jeune sur cinq est au chômage. En effet, la part des inactifs au sein de la population des 15 à 24 ans est forte (presque 65 %) car un grand nombre de jeunes poursuivent des études et arrivent donc plus tardivement sur le marché du travail. De fait, la part des chômeurs dans l'ensemble de la population des 15-24 ans (et non dans la seule population active, comme c'est le cas pour le calcul du taux de

chômage) n'est que de 7,3 % en moyenne au quatrième trimestre 2008, soit un peu plus d'un point seulement au-dessus de la part des chômeurs dans la population totale des 25-49 ans.

Pour les seniors, le taux de chômage a augmenté de +0,2 point entre le premier et le quatrième trimestre 2008 : au dernier trimestre 2008, 5,0 % des actifs de 50 ans ou plus sont au chômage, soit moins de 400 000 personnes.

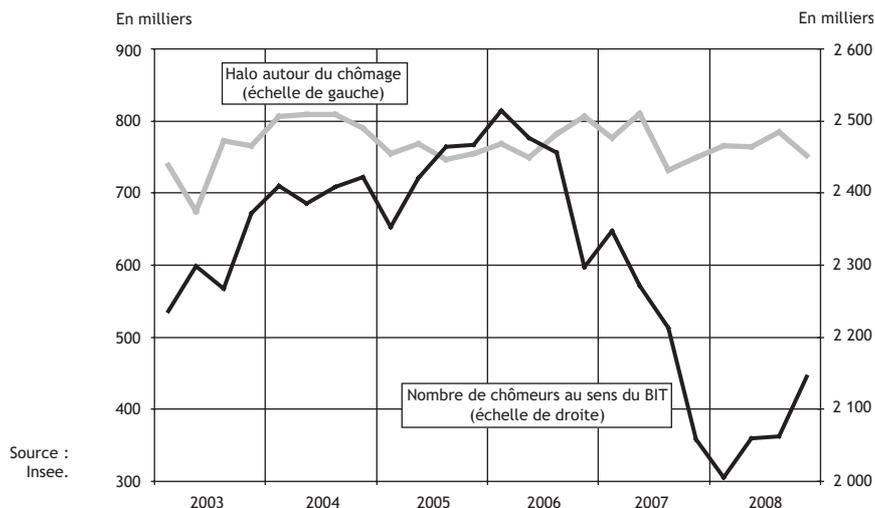
(1) Le taux de chômage s'est inscrit à 8,7 % au premier trimestre 2009 pour la France métropolitaine.

## Hausse du chômage équivalente chez les hommes et chez les femmes

La hausse du chômage observée en 2008 est équivalente pour les hommes et pour les femmes (respectivement +0,4 point et +0,6 point entre le premier et le quatrième trimestre 2008). Le taux de chômage des femmes reste toutefois supérieur à celui des hommes : en moyenne en 2008, 7,9 % des femmes actives étaient au chômage au sens du BIT, pour 6,9 % des hommes actifs, soit entre 1 et 1,1 million de personnes dans les deux cas (tableau 5). Le constat est cependant différent pour les moins de 25 ans. En effet, la hausse du chômage des femmes de moins de 25 ans est nettement moins importante que celle observée chez les jeunes hommes : leur taux de chômage augmente de +1,3 point entre le premier et le quatrième trimestre 2008, alors que celui des jeunes hommes augmente de +3,7 points ([8]). Ainsi, dans la tranche d'âge des moins de 25 ans, le taux de chômage des hommes a dépassé celui des femmes (respectivement 19,1 % et 19,0 % en moyenne, sur l'année 2008). En moyenne les jeunes femmes sont en effet plus diplômées que les jeunes hommes et, de ce fait,

## Graphique 6 Halo du chômage et chômage au sens du BIT

Données corrigées des variations saisonnières, en moyenne sur le trimestre



Source : Insee.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

ont été moins touchées par le retournement conjoncturel. La dégradation conjoncturelle de l'activité particulièrement marquée dans l'industrie, dans la construction ainsi que dans le secteur de l'intérim, qui emploient beaucoup plus d'hommes que de femmes, peut également expliquer cette évolution.

La part des chômeurs de longue durée (CLD, chômeurs depuis plus d'un an) dans le chômage a diminué en 2008 : 37,9 % des

chômeurs au sens du BIT recherchaient un emploi depuis plus d'un an, contre 40,4 % en 2007 et 42,3 % en 2006. L'interprétation de ces évolutions est délicate. En 2008, le recul de la part des chômeurs de longue durée reflète un phénomène mécanique. En période de hausse du chômage, les personnes au chômage depuis peu en sortent moins qu'en période de bonne conjoncture. Mais de plus en plus de personnes entrent dans le chômage et sont donc au chômage depuis moins d'un an.

Tableau 5  
Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge, et part du chômage de longue durée dans le chômage BIT

En moyenne annuelle

	1990	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008
	En % de la population active							Nombre de personnes (en milliers)
<b>Ensemble</b> .....	7,9	8,5	8,9	8,9	8,8	8,0	7,4	2 070
Moins de 25 ans .....	15,4	18,8	20,5	21,0	22,3	19,5	19,0	507
25 à 49 ans .....	7,0	7,9	8,2	8,2	8,0	7,3	6,6	1 214
50 ans et plus .....	5,6	5,9	6,0	5,8	6,0	5,4	5,0	349
<b>Hommes</b> .....	6,2	7,6	8,0	8,0	8,1	7,5	6,9	1 018
Moins de 25 ans .....	13,1	18,1	19,7	19,9	21,0	18,8	19,1	282
25 à 49 ans .....	5,2	6,8	7,1	7,1	7,0	6,6	5,8	557
50 ans et plus .....	4,7	5,5	5,5	5,4	5,8	5,2	4,9	179
<b>Femmes</b> .....	10,2	9,5	9,8	9,8	9,7	8,6	7,9	1 053
Moins de 25 ans .....	18,3	19,8	21,5	22,4	23,9	20,3	19,0	226
25 à 49 ans .....	9,4	9,2	9,4	9,5	9,1	8,1	7,5	657
50 ans et plus .....	6,8	6,4	6,5	6,1	6,2	5,6	5,0	170
<b>Part des chômeurs de longue durée</b> .....	*	41,0	40,9	41,5	42,3	40,4	37,9	760

Source : Insee, enquête Emploi.

\* Information non disponible.

Lecture : en moyenne sur l'année 2008, le taux de chômage au sens du BIT des hommes de moins de 25 ans s'établit à 19,1 %.

Au total, la part des chômeurs de longue durée (i.e. au chômage depuis plus d'un an) dans l'ensemble des chômeurs est de 37,9 % en 2008.

Âge atteint au 31 décembre.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus

Note : ce tableau présente des taux de chômage en moyenne annuelle et non en fin d'année. L'évolution d'une grandeur d'une année sur l'autre en moyenne annuelle compare sa moyenne d'une année à sa moyenne de l'année précédente. L'évolution en moyenne annuelle peut ainsi masquer certaines évolutions infra-annuelles.

Estimations à +/- 0,3 point près du taux de chômage en moyenne annuelle.

Tableau 6  
Personnes sans emploi et souhaitant travailler

Données en moyenne annuelle, en milliers

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Personnes sans emploi souhaitant travailler	Disponibles pour travailler dans les deux semaines (1) .....	2 486	2 600	2 601	2 624	2 398	2 272
	Recherche active d'un emploi dans le mois précédent * .....	2 177	2 272	2 303	2 312	2 097	1 961
	Pas de recherche active d'un emploi dans le mois précédent .	309	328	298	312	301	311
	Non disponibles pour travailler dans les deux semaines (2).....	437	488	470	475	476	466
	Recherche active d'un emploi dans le mois précédent.....	215	241	232	228	232	206
	Pas de recherche active d'un emploi dans le mois précédent .	222	246	238	247	244	259
<b>Total des personnes sans emploi et souhaitant travailler (1) + (2) .....</b>	<b>2 923</b>	<b>3 088</b>	<b>3 071</b>	<b>3 100</b>	<b>2 874</b>	<b>2 738</b>	
Dont : « Halo » du chômage (personnes n'étant pas au chômage mais souhaitant travailler).....	738	804	757	776	767	767	

Source :  
Insee,  
enquête Emploi.

\* Regroupe les chômeurs au sens du BIT à l'exception de ceux qui ne recherchent pas d'emploi car ils en ont trouvé un qui commence dans les trois mois et qui déclarent ne pas souhaiter un autre emploi.

En phase de dégradation de conjoncture, la part du chômage de longue durée peut ainsi, paradoxalement, avoir tendance à baisser dans un premier temps. En période de bonne conjoncture, quand la baisse du chômage est installée et que les personnes les plus éloignées de l'emploi retrouvent aussi du travail, la part du chômage de longue durée peut également diminuer : c'était le cas de l'année 2007.

### Stabilité du nombre de personnes appartenant au « halo » du chômage

Le BIT définit comme étant au chômage toute personne qui n'a pas travaillé pendant une semaine donnée, qui est disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines et qui est à la recherche d'un emploi (ou qui en a trouvé un qui débute dans les trois mois) (encadré 3). Les personnes sans emploi qui ne satisfont pas simultanément ces deux critères ne sont pas classées comme chômeuses au sens du BIT mais comme inactives, même si elles souhaitent travailler ; ces personnes forment ce que l'on appelle un « halo » autour du chômage ([16]).

Le nombre de personnes appartenant à ce « halo » du chômage est relativement stable depuis 2003 (graphique 6). En moyenne, en 2008, un peu plus de 750 000 personnes souhaitaient travailler mais n'ont pas été comptabilisées comme chômeuses, soit 1,9 % de la population en âge de travailler (tableau 6).

### Hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au second semestre 2008

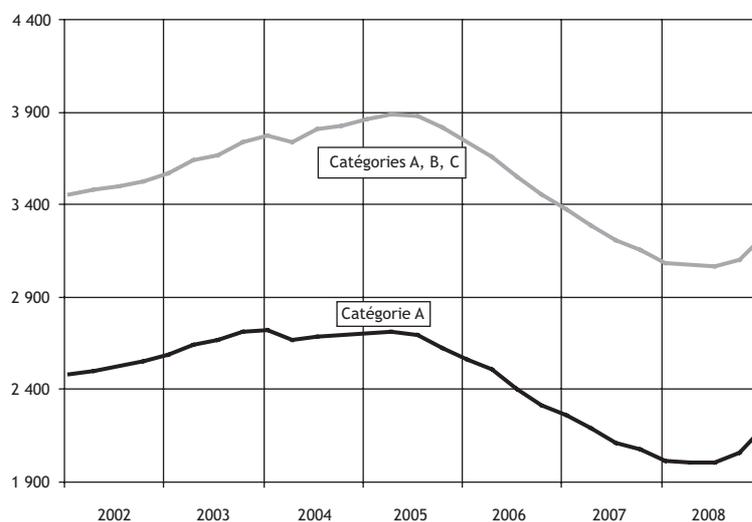
Le chômage au sens du BIT est estimé à partir de l'enquête Emploi de l'Insee, qui est la seule source permettant de mettre en œuvre la définition internationale préconisée par le BIT. La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle du chômage au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi inscrits ne sont pas chômeurs au sens du BIT et réciproquement (encadré 3). Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent également affecter le nombre de demandeurs d'emploi : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscrip-

tion des demandeurs d'emploi, changement dans les règles de l'indemnisation etc.

Après trois années de baisse consécutives, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E) est, dans ce contexte de retournement conjoncturel, reparti à la hausse en 2008 (+165 000 entre décembre 2007 et décembre 2008, tableau 7), pour atteindre 3 648 000 inscrits en fin d'année en France métropolitaine. Cette hausse a surtout eu lieu au second semestre (+189 000). Elle est principalement due au nombre de personnes tenues de rechercher un emploi (catégories A, B et C), qui a augmenté de +152 000 en 2008, pour s'établir à 3 236 000 inscrits en fin d'année en France métropolitaine (graphique 7). Encore en

Graphique 7  
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

En milliers, données cvs-cjo en fin de trimestre



Sources :  
Pôle emploi,  
Dares.  
Calculs des cvs-sjo :  
Dares.

Champ : France métropolitaine.

Tableau 7

## Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et dispensés de recherche d'emploi indemnisés

En milliers, données cvs-cjo en fin de trimestre

	Déc. 2007	Déc. 2008	Glissements trimestriels (en fin de trimestre)				Variation Déc. 08/ Déc. 07
			T1	T2	T3	T4	
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E) .....	3 483	3 648	-10	-14	43	146	165
Demandeurs d'emploi tenus d'exercer des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) : .....	3 084	3 236	-13	-8	39	134	152
<i>N'ayant exercé aucune activité réduite (catégorie A)</i> .....	2 011	2 205	-6	5	49	146	194
<i>En activité réduite courte (catégorie B)</i> .....	452	466	2	6	3	4	14
<i>En activité réduite longue (catégorie C)</i> .....	621	565	-9	-19	-13	-16	-56
Demandeurs d'emploi non tenus d'exercer des actes positifs de recherche d'emploi :.....	399	412	3	-6	4	12	13
<i>En stage, maladie, formation... (catégorie D)</i> .....	171	187	6	-3	4	9	16
<i>En emploi (dont contrats aidés, catégorie E)</i> .....	228	226	-3	-2	1	2	-2
Demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C depuis plus d'un an..	1 020	996	-24	-25	5	20	-24
Demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage (hors formation) :..	1 713	1 825	-29	8	27	105	112
Régime d'assurance chômage .....	1 472	1 602	-19	11	31	106	129
Régime de solidarité nationale .....	241	223	-10	-3	-4	-1	-17
Dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés .....	383	352	-6	-12	-4	-9	-31

Sources :  
Pôle emploi,  
Dares.  
Calculs des cvs-sjo :  
Dares.

Champ : France métropolitaine.

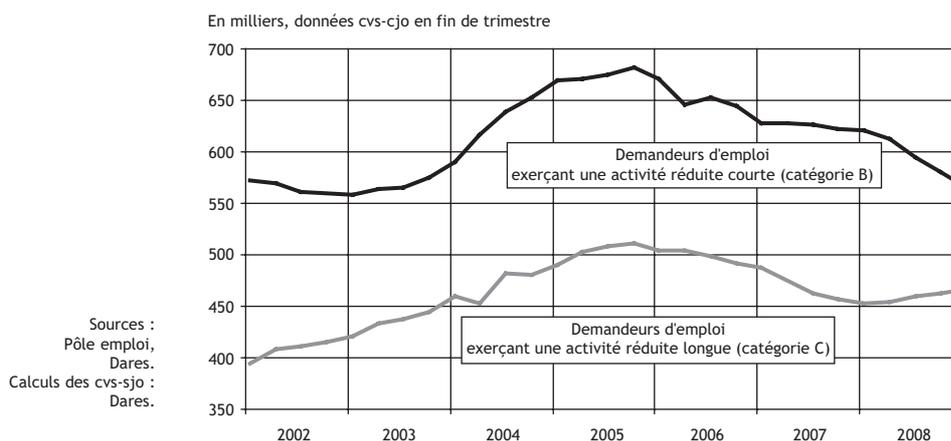
baisse au premier semestre, le nombre de personnes inscrites en catégories A, B, C a augmenté en seconde partie d'année.

Parmi elles, le nombre de personnes ne pratiquant aucune activité réduite (catégorie A) a crû de +194 000 au cours de l'année, pour atteindre 2 205 000 fin 2008 en France métropolitaine. En repli au premier trimestre, il s'est progressivement redressé en cours d'année. Cette hausse est avant tout liée à celle des hommes, qui progressent de +149 000 (+15,3 %) sur l'année 2008, contre +45 000 (+4,3 %) pour les femmes.

En revanche, le nombre de demandeurs d'emploi ayant exercé une activité réduite au cours du mois (catégories B et C) a continué de reculer (-42 000 sur l'année), s'affichant ainsi à 1 031 000 inscrits fin 2008. Ce repli est lié à celui de l'activité réduite longue (78 heures ou plus par mois : -56 000), l'activité réduite courte ayant quant à elle légèrement progressé (+14 000) (graphique 8). La pratique de l'activité réduite correspond souvent à des emplois courts à temps partiel, sous forme de CDD, de missions d'intérim ou de travail occasionnel. Son lien avec la conjoncture reste difficile à appréhender

Graphique 8

## Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi exerçant une activité réduite



Champ : France métropolitaine.

en raison de son statut particulier [11]. En tout état de cause, le retournement conjoncturel de 2008 semble avoir accentué le recul du nombre de personnes en activité réduite longue, du fait de l'importance des suppressions d'emplois, et tout particulièrement des emplois à temps partiel ou de courte durée.

Stable en 2007, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie D (demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi) a progressé en 2008 (+16 000), pour s'établir à 187 000 en fin d'année. Après trois ans de hausse continue, le

nombre de personnes inscrites en catégorie E (demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant un emploi) a très légèrement baissé, en raison notamment du repli progressif et continu des emplois aidés (qui constituent une part importante de cette catégorie) depuis 2007.

### Recul des sorties des listes de Pôle emploi

En 2008, le retournement à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (+152 000 après -293 000 en 2007) s'explique surtout par

la baisse des sorties de Pôle emploi, dont le nombre a commencé à diminuer dès le début de l'année 2007 (graphique 9). Au total, 5 570 000 sorties de Pôle Emploi avaient eu lieu en 2007, contre seulement 5 186 000 en 2008, soit une différence de -384 000 (tableau 8). À l'inverse, le nombre d'inscriptions a été relativement stable en 2008, avec toutefois une hausse en fin d'année. Au total, 48 000 personnes supplémentaires se sont inscrites en 2008 par rapport à 2007.

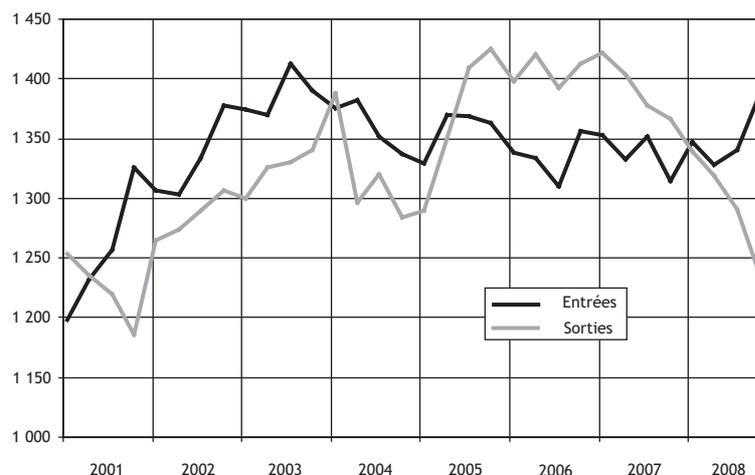
La baisse des sorties de catégories A, B, C amorcée en 2007 s'est nettement accentuée en 2008 (-6,9 %, après -0,9 %, graphique 9) et a concerné tous les motifs. Elle a toutefois été beaucoup plus marquée pour les reprises d'emploi déclarées (-151 000) et les cessations d'inscriptions pour défaut d'actualisation (-121 000) (2). Environ la moitié de ces sorties correspondent en effet à des reprises d'emploi non déclarées à Pôle emploi selon l'enquête Sortants de la Dares et Pôle emploi.

Le recul des sorties en 2008 a touché pratiquement dans les mêmes proportions toutes les tranches d'âge, quel que soit le genre. Il a cependant été légèrement plus important pour les hommes et les femmes de 50 ans et plus (respectivement -8,9 % et -7,3 %). Les hommes ont été davantage touchés que les femmes (-7,4 %, contre -6,4 %).

Parallèlement, les entrées sur les listes de Pôle emploi ont continué de progresser en 2008 (+0,9 %, après +0,3 % en 2007). Parmi les motifs d'inscription, les entrées suite à une fin de mission d'intérim ont augmenté de manière continue tout au long de l'année (+59 000 en 2008, après +14 000 en 2007), avec une hausse particulièrement marquée au dernier trimestre. Les entrées suite à une fin de CDD se sont aussi redressées en 2008 (+38 000, après +7 000 en 2007), tout comme les entrées faisant suite à une

Graphique 9  
Évolution des entrées et sorties des listes de Pôle emploi en catégories A, B et C

En milliers, cvs-cjo en fin de trimestre



Sources :  
Pôle emploi,  
Dares.  
Calculs des cvs-sjo :  
Dares.

Champ : France métropolitaine.

Note : Il s'agit de flux trimestriels équivalant à la somme des flux mensuels du trimestre.

reprise d'activité (3) (+41 000, après +66 000 en 2007). La part de ce dernier motif dans l'ensemble des entrées n'a ainsi pas cessé de progresser depuis quelques années (3,9 % en 2005, contre 7,2 % en 2008).

Les entrées suite à un licenciement économique (4) ont reculé en 2008, mais de façon modérée (-12 000) : elles sont toutefois reparties à la hausse en milieu d'année. Les entrées pour autres licenciements ont légèrement reculé (-10 000) mais sont restées à un niveau élevé (694 000).

La hausse des inscriptions à Pôle emploi en 2008 en catégorie A, B, C a essentiellement concerné des hommes (+3,2 %, contre +0,1 % pour les femmes). La hausse la plus forte a été enregistrée chez les jeunes hommes de moins de 25 ans (+4,4 %, contre +3,3 % pour les seniors et +2,7 % pour les adultes de 25 à 49 ans). Chez les femmes, la baisse des inscriptions pour celles qui étaient âgées de 25 à 49 ans (-0,4 %) a pratiquement compensé la hausse observée dans les deux autres classes d'âge (+0,3 % pour les moins de 25 ans et +2,6 % pour les 50 ans et plus).

(2) L'information sur les motifs d'entrée et sortie des listes repose sur la déclaration du demandeur d'emploi. Les motifs réels de sortie des listes de Pôle emploi sont en réalité mal connus. En particulier, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares permet de fournir une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

(3) Il s'agit de reprises d'activité après une interruption supérieure à six mois, de sorties de stage et de fins de maladie ou de congé maternité.

(4) Les salariés licenciés pour motif économique peuvent s'inscrire à Pôle emploi sous ce motif ou comme adhérents à des dispositifs d'accompagnement spécifiques des restructurations. Les entrées pour licenciements économiques auxquelles il est fait référence ici comptabilisent les inscriptions pour licenciements économiques stricto sensu, fins de conventions de conversion, fins de Projet d'action personnalisé (Pap) anticipés et fins de Conventions de reclassement personnalisée (CRP). Elles ne comptabilisent donc pas les entrées en dispositifs d'accompagnement comme la CRP.

## Redressement du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage

En baisse depuis 2005, le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage a augmenté de nouveau à partir de la mi-2008 (+112 000 sur l'ensemble de l'année) : 1 825 000 personnes étaient ainsi allocataires en fin d'année. Parmi elles, 1 602 000 personnes percevaient l'allocation d'assurance chômage (soit +129 000 par rapport à la fin 2007) et 223 000 une allocation du régime de soli-

darité (soit -17 000 par rapport à fin 2007).

La part des demandeurs d'emploi indemnisés s'établissait à 50,0 % en 2008, contre 49,2 % l'année précédente. Un plus grand nombre d'inscrits à Pôle emploi aurait en effet pu se constituer des droits à indemnisation lors de la phase de croissance précédente.

Quant au nombre de personnes dispensées de recherche d'emploi indemnisées (5), il a continué de diminuer en 2008 (-31 000, après -23 000 en 2007) (6). Cette baisse pourrait à nouveau s'expliquer, comme l'année précédente, par un repli du taux de recours à la dispense de recherche d'emploi et non par un effet purement démographique [12].

(5) Un demandeur d'emploi de 55 ans peut, sous certaines conditions, demander à être dispensé de recherche d'emploi. Il n'est alors plus tenu d'accomplir des démarches pour retrouver un emploi et sort des listes de Pôle emploi. Il peut continuer à percevoir ses allocations chômage. Seul le nombre de DRE indemnisés, comptabilisé par Pôle emploi, est connu.

(6) Source Pôle emploi – statistique « sans recul » – France métropolitaine.

Tableau 8  
Entrées et sorties annuelles des listes de Pôle emploi en catégories A, B et C

Entrées sur les listes en catégories A, B et C en milliers, cvs-cjo		2007	2008	Variation 2006/2005	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Ensemble .....		5 353	5 400	-92	14	48
Fins de CDD.....		1 351	1 390	-77	7	38
Fins de mission d'intérim.....		469	528	12	14	59
Licenciements économiques.....		197	186	-64	-33	-12
Autres licenciements .....		704	694	8	-2	-10
Démissions.....		271	265	-11	1	-5
Premières entrées.....		361	340	-14	-62	-22
Reprises d'activité.....		347	388	71	66	41
Autres cas.....		1 652	1 610	-18	22	-42
Sorties sur les listes en catégories A, B et C en milliers, cvs-cjo		2007	2008	Variation 2006/2005	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Ensemble .....		5 570	5 186	147	-52	-384
Reprises d'emploi déclarées .....		1 370	1 219	65	-51	-151
Entrées en stage.....		382	372	-27	-16	-10
Arrêt de recherche	Dispenses de recherche d'emploi.....	158	113	9	-7	-44
	Maladies .....	238	232	-6	-8	-6
	Autres.....	172	163	24	19	-9
	Ensemble.....	567	508	26	4	-59
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation.....		2 121	2 000	3	-35	-121
Radiations administratives.....		597	571	59	35	-26
Autres cas.....		534	516	21	11	-18

Champ : France métropolitaine.

Note : Les flux d'entrées et de sorties sont analysés sur l'ensemble des catégories A, B et C. Sur ce champ, la variation de l'effectif des demandeurs d'emploi est égale au solde des entrées et des sorties et à un résidu qui provient principalement d'un décalage d'enregistrement de certains flux dans les remontées statistiques mensuelles.

Source :  
Pôle emploi,  
Dares.  
Calculs des cvs-sjo :  
Dares.

## UNE POPULATION ACTIVE MOINS DYNAMIQUE EN 2008

### Moins d'actifs supplémentaires par an depuis 2005

Par définition, la population active est l'ensemble des individus présents sur le marché du travail, en emploi ou au chômage. Elle est à l'heure actuelle estimée par l'Insee comme la somme des estimations d'emploi issues des sources administratives et du chômage au sens du BIT calculé à partir de l'enquête Emploi ([13], encadré 3). Du 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, la population active a augmenté de +76 000 personnes, ce qui poursuit le ralentissement des années précédentes (+93 000 en 2007, +145 000 en 2006 et +226 000 en 2005) (tableau 9).

### Une progression de la population active freinée par le vieillissement démographique

Depuis 2005, la contribution de la croissance démographique à celle de la population active est en net ralentissement. En 2008, la population des 15-64 ans a augmenté de +134 000 personnes, après une croissance annuelle moyenne de +270 000 de 2003 à 2007 (tableau 10). Non seulement le dynamisme démographique a été moindre, mais la structure de la population des individus en âge de travailler a en outre continué de se déformer au profit des plus âgés.

L'arrivée des premières générations du baby-boom dans la tranche d'âge 60-64 ans a commencé en 2006. De ce fait, chaque année depuis cette date, l'effectif de cette classe d'âge augmente de 250 000 à 300 000 personnes. Cette évolution se poursuivra jusqu'en 2010, date à laquelle toute la classe d'âge sera née durant le baby-boom.

Encadré 3

## DÉFINITIONS

La **population active au sens du BIT** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs. Cette définition est différente de la population active au sens de la comptabilité nationale dans la mesure où elle s'appuie sur des sources différentes pour l'emploi (enquête Emploi dans le premier cas, sources administratives dans le second).

La population dite **active occupée** « au sens du BIT » comprend les personnes (âgées de 15 ans ou plus) ayant travaillé (ne serait-ce qu'une heure) au cours d'une semaine de référence, qu'elles soient salariées, à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie (moins d'un an), des congés payés, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, ... Les apprentis et les stagiaires effectuant un travail font partie de la population active occupée.

**AU SENS DU BIT**, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- ne pas être actif occupé au sens du BIT ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) d'une certaine tranche d'âge et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes d'une certaine tranche d'âge ayant un emploi et la population totale correspondante.

Le **taux d'emploi en équivalent-temps plein** est le rapport entre le nombre d'emplois en équivalent-temps plein (emploi principal) et la population totale.

Le **taux d'emploi sous-jacent** est égal à la moyenne arithmétique des taux d'emploi par âge détaillé : il n'est donc pas pondéré par la taille des différentes cohortes et permet de neutraliser les effets de composition démographique particulièrement importants avec l'arrivée depuis 2001 des premières cohortes du baby-boom dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, qui affecte fortement le niveau du taux d'emploi effectif de cette tranche d'âge.

Le **taux de chômage** est le pourcentage de chômeurs (au sens du BIT) dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

La **part des chômeurs** est la proportion de chômeurs (au sens du BIT) dans la population totale. Cet indicateur est plus faible que le taux de chômage qui mesure la proportion de chômeurs dans la seule population active. Il est utilisé pour nuancer le très fort taux de chômage parmi les jeunes de moins de 25 ans. Comme beaucoup de jeunes sont scolarisés et inactifs et que, parmi les autres, relativement peu ont un emploi, leur taux de chômage est très élevé alors que la proportion de chômeurs dans la classe d'âge est beaucoup plus faible.

Les **demandeurs d'emploi** sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont construites à partir de fichiers administratifs, ceux qu'utilise Pôle emploi pour son activité. La répartition entre les diverses catégories A, B, C, D ou E s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Dans les publications statistiques, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories

- **catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

**La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et, inversement, certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.**

**Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...**

Tableau 9  
Évolution de la population active, du chômage et de l'emploi

En milliers

	Évolution en glissements trimestriels						Glissements annuels (du T4 au T4)			
	2007		2008				2005	2006	2007	2008
	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
Population active .....	14	-86	8	67	-25	25	226	145	93	76
dont : Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel (*).....	21	19	16	14	12	11	163	150	92	53
Effets de flexion estimés .....	9	9	8	0	-2	-3	-3	30	44	3
Effets estimés des politiques publiques.....	11	9	5	-4	-3	0	8	-6	28	-2
Autres fluctuations de court terme (résidu) ....	-27	-123	-20	58	-32	17	59	-29	-71	22
Emploi .....	72	69	62	11	-26	-58	180	315	332	-11
Rappel : Emploi en fin de période .....	73	65	58	-35	-17	-98	184	312	335	-93
Chômage .....	-59	-155	-53	56	2	83	46	-170	-239	87
	En moyenne trimestrielle						En moyenne au dernier trimestre de la période			
Taux de chômage (en %) .....	7,9	7,4	7,2	7,4	7,4	7,6	9,0	8,3	7,4	7,6

Source :  
Insee.

Champ : France métropolitaine.

\* Y compris les départs anticipés en retraite.

Lecture :

- Les évolutions d'emploi dans ce tableau diffèrent du tableau 1, car elles sont données en fin de trimestre dans le tableau 1 alors qu'elles sont calculées ici en moyennes trimestrielles, afin d'être comparables avec les statistiques de chômage et d'activité issues de l'enquête emploi qui sont des estimations moyennes sur le trimestre (encadré 4). Cet écart de concept n'a pas d'incidence si les évolutions sont homogènes d'un trimestre à l'autre, ce qui n'a pas été le cas par exemple en 2008.

- Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectifs) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ est cependant très faible, la population hors ménages représentant moins de 1% de la population active.

Tableau 10  
Évolution de la population en âge de travailler par tranche d'âge

Glissements en fin d'année, en milliers

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Structure fin 2008 (en %)
Population des 15-24 ans.....	78	65	11	-20	-35	-25	19
Population des 25-49 ans.....	-46	-39	10	-5	-21	-54	51
Population des 50-64 ans.....	259	269	294	300	249	212	29
Dont : 55-59 ans .....	259	244	245	9	-13	-41	10
60-64 ans .....	33	43	80	289	271	246	9
Total des 15-64 ans .....	292	295	315	275	193	134	100

Source :  
Insee.

Champ : France métropolitaine.

Données en âge révolu.

En 2008, le nombre de personnes de 50 à 64 ans a augmenté de +212 000 personnes, ce qui recouvre une hausse de +246 000 pour les personnes de 60 à 64 ans. À l'inverse, la classe d'âge 25-49 ans a perdu -54 000 personnes en 2008, ce qui s'explique notamment par l'arrivée à ces âges des générations qui ont suivi le baby-boom (générations nées à partir de 1975). Le nombre de jeunes de 15 à 24 ans est, pour sa part, en légère baisse depuis 2006.

Les taux d'activité étant plus faibles chez les 50-64 ans, en particulier à partir de 60 ans (7), le vieillissement de la population

en âge de travailler a donc continué de peser sur la contribution de la croissance démographique à la population active ([15]).

### L'activité des femmes et des jeunes toujours en hausse

Le taux d'activité au sens du BIT des femmes de 15-64 ans a continué sa progression en 2008, pour atteindre 65,5 % (soit 1,3 point de plus qu'en 2003), tandis que celui des hommes a continué d'osciller au voisinage de 75,0 % (tableau 11). La croissance la plus marquée sur la période est celle du taux d'activité des femmes âgées de 25 à 49 ans : +0,9 point en 2008 et +2,2 points depuis 2003, contre +0,2 en 2008 et +0,5 depuis 2003 pour les hommes du même âge. Il est vrai que leur

marge de progression est faible compte tenu du niveau atteint (autour de 95 % sur l'ensemble de la période). Bien qu'en diminution, l'écart des taux d'activité entre hommes et femmes de cette classe d'âge reste de plus de 11 points en 2008 : entre 25 et 49 ans, 84 % des femmes sont actives, contre 95 % des hommes. Le taux d'activité des jeunes de 15-24 ans a lui aussi continué sa progression, celui des femmes de cet âge gagnant +1,1 point depuis 2003 et celui des hommes +1,3 point. La proportion plus importante de garçons dans les centres de formation d'apprentis - où l'on cumule études et emploi -, des études plus longues pour les filles et une plus forte inactivité post-scolaire des jeunes mères ([10]) expliquent l'écart des taux d'activité

(7) Le taux d'activité est de 63,1 % chez les 55-59 ans et de 20,4 % chez les 60-64 ans en 2008 (âge au 31/12).

Tableau 11  
Taux d'activité BIT observés par sexe et âge

Moyenne annuelle, en %

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Hommes de 15 à 64 ans .....	75,3	75,2	74,9	74,6	74,4	74,6
15-24 ans.....	37,7	38,0	37,8	38,1	38,1	39,0
25-49 ans.....	94,6	94,6	94,7	94,8	94,9	95,1
50-64 ans.....	64,7	64,5	63,7	62,6	62,1	61,9
Femmes de 15 à 64 ans.....	64,2	64,4	64,6	64,7	65,1	65,5
15-24 ans.....	30,8	31,1	30,8	30,8	31,9	31,9
25-49 ans.....	81,5	81,7	81,9	82,3	82,8	83,7
50-64 ans.....	53,5	54,5	54,8	54,7	54,9	54,9
Ensemble de 15 à 64 ans .....	69,7	69,8	69,6	69,6	69,7	70,0

Source :  
Insee,  
enquête Emploi.

Âge atteint au 31 décembre.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

entre les sexes à ces âges (7 points en 2008). Concernant les 50-64 ans, le taux d'activité des hommes a poursuivi sa baisse (-2,8 points depuis 2003), principalement sous l'effet du changement démographique lié au « baby-boom » évoqué plus haut. Le taux d'activité des femmes du même âge a, quant à lui, stagné en 2008, signe que l'effet de cohorte lié au développement de l'activité des femmes au fil des générations ne compenserait plus l'effet négatif sur le taux d'activité de l'arrivée aux âges élevés de classes d'âge plus nombreuses.

## La conjoncture découragerait des entrées sur le marché du travail

Les fortes créations d'emploi enregistrées en 2006 et 2007 ainsi que la baisse marquée du chômage auraient incité un grand nombre d'inactifs à se porter sur le marché du travail (+30 000 en 2006 et +44 000 en 2007, tableau 9). À l'inverse, le retournement conjoncturel en 2008 et la hausse du chômage se seraient traduits par des effets « de flexion » négatifs à partir du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008, pour la première fois depuis 2005 ([1]).

D'autres fluctuations de court terme ont enfin pesé positivement sur l'évolution de la population active en 2008 (+22 000 personnes, après -71 000 en 2007). Cette composante résiduelle de la population active traduit des erreurs de mesure possibles concernant l'emploi et le chômage, et résulte du fait que l'évaluation des comportements microéconomiques de flexion repose sur une modélisation qui ne peut qu'approcher les comportements réels sous-jacents (encadré 4, [3]).

Dares : J. DOMENS, A. SCHREIBER, O. MONNERAYE, C. THEVENOT (coordination)  
Insee : H. THÉLOT, E. DEBAUCHE, L. GONZALEZ.

Encadré 4

## LES OUTILS CONJONCTURELS

Le **suivi de l'emploi** repose sur les « estimations d'emploi ». Elles sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques, dont la plupart sont d'origine administrative (données des Urssaf et de l'Unédic, de la Mutualité sociale agricole, du fichier de paie des agents de l'État, etc.). De ces sources sont déduits des indices annuels et trimestriels d'évolution de l'emploi. En appliquant ces indices à un niveau d'emploi de référence issu des recensements généraux de population (le dernier ayant eu lieu en 1999), l'Insee calcule les évolutions de l'emploi exprimé en nombre de personnes. Les évolutions trimestrielles de l'emploi mobilisent la source ACEMO de la Dares pour les données provisoires et les données des Urssaf pour les chiffres révisés et définitifs. L'utilisation des sources administratives permet notamment de ventiler les évolutions de l'emploi par secteurs d'activité, mais repose sur une hypothèse de stabilité de la pluriactivité. Ces « estimations d'emploi » sont utilisées dans les Notes de conjoncture de l'Insee et constituent la référence en matière de suivi conjoncturel de l'emploi. Elles alimentent enfin la comptabilité nationale.

Le **suivi du chômage** se fonde sur l'enquête Emploi de l'Insee, qui sert de référence pour la mesure du chômage « au sens du Bureau international du travail ». Depuis septembre 2007, les données infra-annuelles utilisées proviennent uniquement de l'enquête Emploi et non plus, comme auparavant, des statistiques mensuelles de la Dares et de Pôle emploi calées sur l'enquête Emploi. L'enquête Emploi est effectuée chaque trimestre auprès d'un échantillon de 45 000 logements, soit 75 000 individus répondants (elle n'interroge pas de personnes vivant en collectivité : foyers, hôpitaux, prisons, etc.). L'enquête a lieu tout au long de l'année et ses résultats sont publiés en moyenne sur chaque trimestre. Comme toutes les enquêtes, l'enquête Emploi porte sur un échantillon restreint de la population, et ses estimations comportent une marge d'erreur. Cependant, cela n'empêche pas l'utilisation des résultats de l'enquête pour une lecture conjoncturelle des évolutions du marché du travail.

La **population active** au sens de la Comptabilité nationale est la somme de ces deux agrégats : l'emploi et le chômage. Elle se décompose en plusieurs éléments modélisables. Le premier dépend des grandes tendances d'évolution du nombre de personnes en âge de travailler et des taux d'activité (démographie, taux d'activité tendanciels par sexe et par classe d'âge, impact des réformes des retraites, etc.). Le deuxième correspond aux adaptations à court terme de ces variations (intégration des données les plus récentes et effets de flexion conjoncturels). Les effets de flexion sont ainsi une mesure de l'incidence des évolutions conjoncturelles du marché du travail sur la population active : des inactifs rejoignent la population active quand le marché du travail s'améliore (effets d'appel) ou la quittent quand il se dégrade (effets de découragement). La troisième composante de la modélisation de la population active résulte des effets des politiques publiques. Stages, formations des demandeurs d'emploi etc., constituent ou ont constitué autant d'instruments de lutte contre le chômage *via* leur impact sur la population active. Enfin, il reste un résidu, qui reflète le fait que les fluctuations de court terme ne sont pas toujours modélisables par des déterminants tendanciels ou conjoncturels et que les variables utilisées, de sources différentes, sont soumises à de l'incertitude statistique. Le résidu est de moyenne nulle sur le long terme.

## DEUX DÉFINITIONS DE L'ÂGE

Deux concepts d'âge sont utilisés dans la statistique publique : l'âge atteint au 31 décembre, utilisé par l'Insee, et l'âge à la date de l'enquête (ou âge révolu), plus précisément l'âge atteint au cours de la semaine de référence de l'enquête, utilisé par Eurostat.

Cet écart de concept entraîne des estimations différentes du taux d'emploi (tableau) puisque le premier concept décrit mécaniquement une population légèrement plus jeune que le second (par exemple, des personnes ayant 54 ans à la date de l'enquête mais atteignant 55 ans avant la fin de l'année sont incluses dans la tranche des 55-64 ans selon la définition retenue par l'Insee ; inversement, des personnes ayant 64 ans à la date de l'enquête mais atteignant 65 ans avant la fin de l'année ne sont alors pas incluses dans la tranche des 55-64 ans selon cette définition).

Étant donné la forte croissance du taux d'emploi entre 15 et 24 ans d'une part, et sa forte décroissance au-delà de 54 ans d'autre part, les niveaux des taux d'emploi des jeunes et des seniors sont sensiblement différents selon la définition retenue pour l'âge. Cependant, les évolutions dans le temps de ces taux sont proches.

Pour les seniors, on notera que l'objectif de Stockholm d'un taux d'emploi des 55-64 ans de 50 % est entendu au sens de l'âge à la date de l'enquête (concept Eurostat).

Tableau  
Taux d'emploi selon les définitions de l'âge de l'Insee et d'Eurostat

Moyenne annuelle, en %

		2006	2007	2008
Âge atteint au 31/12 (définition Insee)	15-64 ans .....	63,4	64,1	64,8
	15-24 ans .....	26,8	28,2	28,7
	25-49 ans .....	81,4	82,3	83,4
	50-64 ans .....	55,0	55,2	55,4
	dont : 55-64 ans .....	41,0	41,2	41,3
Âge atteint au cours de la semaine de référence (définition Eurostat)	15-64 ans .....	63,7	64,3	64,9
	15-24 ans .....	30,2	31,5	32,0
	25-49 ans .....	81,6	82,5	83,6
	50-64 ans .....	53,2	53,2	53,1
	dont : 55-64 ans .....	38,1	38,2	38,2

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

Source : Insee, enquête Emploi.

## Pour en savoir plus

- [1] Insee (2009), *Note de conjoncture*, juin.
- [2] Dares (2009), « Conjoncture de l'emploi et du chômage au quatrième trimestre de 2008 – La dégradation du marché du travail s'accroît », *Premières Synthèses*, n°18.3, avril.
- [3] Dares (2008), « Emploi, chômage, population active : un bilan des évolutions 2005-2007 », *Premières Synthèses*, n°26.1, juin.
- [4] Insee (2008), fiche « Emploi », encadré sur l'intérim, *Note de conjoncture*, décembre.
- [5] Passeron V, Perez-Duarte S. (2003), « L'intérim, variable avancée de l'emploi », encadré 5 du dossier « La reprise se fera-t-elle sans emploi ? », *Note de conjoncture*, Insee, décembre.
- [6] Unédic (2000), « L'évolution de l'emploi intérimaire : un indicateur avancé de l'emploi », *Statis* n°157.
- [7] Domens J. (2009) « L'intérim en 2008 : recul marqué de l'intérim », *Premières Synthèses*, n°27.4, Dares, juin.
- [8] Insee, « Chômage au sens du BIT et indicateurs sur le marché du travail : Résultats de l'enquête Emploi » *Informations Rapides*.
- [9] Minni C. (2008), « Emploi et chômage des 50-64 ans en 2007 », *Premières Synthèses* n°44.2 Dares, octobre.
- [10] Minni C. (2009), « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2007 », *Premières Synthèses* n°12.1 Dares, mars.
- [11] Debauche E., Deroyon Th., Jugnot S., (2008), « Quand les demandeurs d'emploi travaillent : un tiers des inscrits à l'ANPE exercent une activité réduite », *Premières synthèses*, n° 09.3, Dares, février.
- [12] Labarthe J., Merlier R., en collaboration avec Deroyon Th. et Dubois Y. (2009), « La dispense de recherche d'emploi en 2007 : des effectifs en baisse », *Premières synthèses*, n° 16.2, Dares, avril.
- [13] Aubert P., Coudin E. (2008), « Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision », *dossier de la Note de Conjoncture*, Insee, mars.
- [14] Insee (2007), « Projections de la population active 2006-2050 », *Insee Résultats*, n°63 soc, avril.
- [15] Coudin E. (2007), « Projections de population active 2006-2050 : des actifs en nombre stable, une population âgée toujours plus nombreuse », *Document de travail DSDS*, n°F0704, mars.
- [16] Thélot H. (2008), « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première*, n°1207, août.

## PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

sont édités par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.

[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr) (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22. (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23. (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : e-mail : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr)

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton.

Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : [dares.communication@dares.travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@dares.travail.gouv.fr) Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi

et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

